



TRAM'BUS



Le temps des travaux

En bref

UNE CIRCULATION EN SITE PROPRE

Le Tram'bus bénéficie en grande partie d'une circulation en site propre, à savoir d'une voie sécurisée et réservée. Il est prioritaire aux carrefours, de la même façon et dans un environnement similaire à un tramway.

100%
électrique,
non polluant,
plus confortable,
faible nuisance sonore
ou environnementale

2020
Mise en service prévue
de la partie Nord
de la ligne L2
du Tram'bus

Lettre N°5 - Avril 2019
LIGNE 2 - SECTEURS GARROS - CENTRE-VILLE À TARNOS

À partir de mi-avril, les travaux changent de voie

Avec l'arrivée du Tram'bus, le boulevard Jacques Duclos se transforme peu à peu, laissant apparaître de nouveaux aménagements urbains.

Du giratoire Femmes d'un siècle au carrefour Lapalibe

Après avoir créé de larges trottoirs et délimité les places de parking, sur la partie Est de la chaussée, des bordures ont été posées en partie centrale pour dessiner les futures voies de circulation. Les fosses qui accueilleront les plantations ont été recouvertes de terre végétale. Une fois les enrobés réalisés, les travaux vont se concentrer dès la mi-avril sur la partie Ouest de la chaussée avec un transfert du trafic sur la portion refaite.



Les travaux d'aménagement vont se poursuivre sur la partie Ouest



d'info

www.tram-bus-pays-basque.fr

Quelles sont les étapes du chantier ?

1

Dégagement d'emprises :
il s'agit de supprimer sur le tracé du Tram'Bus tout ce qui représente une gêne potentielle à la circulation et à l'organisation des travaux (enlèvement du mobilier urbain, des îlots...).

2

Terrassement et voirie :
ce sont les travaux de décaissement et de remblaiement qui permettent de stabiliser le terrain, puis s'ensuivent les travaux de revêtement de la chaussée.

3

Installation de la signalisation lumineuse tricolore
celle-ci sera provisoire dans un premier temps puis définitive dès que les 2 premières étapes seront terminées.

4

Aménagement des espaces verts
ils seront réalisés dans la période favorable aux plantations.

Permanence Tram'bus

Vous pouvez rencontrer une médiatrice Tram'bus lors des permanences en mairie les mardis matins et jeudis après-midi. Elle pourra répondre à vos questions, vous renseigner sur le projet et vous accompagner tout au long de la réalisation des travaux.

Permanence le mardi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16h30.

La Médiatrice peut se rendre disponible en dehors de ces créneaux. N'hésitez pas à la contacter ou à prendre rendez-vous.

Mail : trambus.tarnos@communaute-paysbasque.fr

Du carrefour Lapalibe au carrefour Allende



Les réseaux terminés et les bordures posées, les aménagements se poursuivent avec la réalisation de larges trottoirs en béton désactivés sur la partie Ouest de la voie (en face de la mairie). Une fois secs, il sera temps de poser de nouvelles bordures au milieu de la chaussée pour dessiner, comme sur la section précédente, les futures voies de circulation. Les voitures pourront alors rouler de part et d'autre de la route. Parallèlement, la réalisation des réseaux se poursuit entre les carrefours Allende et Aygas.

BOULEVARD DE LA YAYI

Autour du 20 avril, les travaux basculeront sur le côté Est de la chaussée avec un transfert du trafic sur le côté Ouest du boulevard.

Le Tram'bus préserve l'environnement



Le lotier velu est très présent sur le tracé du Tram'bus avec plus de 1 000 pieds recensés



Zone de protection de la flore sur le chantier

Conformément à la loi relative à la protection de la nature, les porteurs du projet Tram'bus se sont engagés à éviter, réduire et compenser les impacts du chantier sur l'environnement. Une fois la ligne réalisée, plus 400 arbres et arbustes seront plantés le long du tracé sur la commune de Tarnos. Le parking-relais sera également végétalisé.

Avant d'entamer les travaux, la société Biotope a été mandatée pour repérer sur le tracé la présence éventuelle d'espèces animales ou végétales protégées. Au cours des différents passages, 176 espèces végétales ont été recensées sur le périmètre dont une espèce protégée : le lotier velu, avec plus de 1 000 pieds identifiés. Même si cette plante est protégée, elle est très commune dans les Pyrénées Atlantiques et les Landes et ne représente pas un caractère patrimonial. Elle se développe au sein de pelouses tondues sur sol sec-sablo-argileux, au niveau de zone écorchées ou le long de chemin piétonnier à sol sablo-graveleux. Pour la préserver durant les travaux, chaque site a été protégé par des filets. La "banque de graines" sera ensuite déplacée sur des sols adaptés pour faciliter son développement.

